

*Questions orales*

**L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national):** Il vaudrait mieux dire à qui donc l'opposition cherche-t-elle à raconter des blagues, madame le Président? Tout d'abord, sous sa forme actuelle le décret spécial de remise est injuste envers la majorité des habitants du Nord, car il s'applique surtout à ceux d'entre eux qui touchent les plus forts revenus. Madame le Président, c'est bien typique du parti tory que d'approuver le décret spécial de remise tel qu'il existe. Nous sommes nombreux à dire qu'il est injuste, parce qu'il ne s'applique pas aux économiquement faibles. C'est de leur sort à eux dont nous aurions dû nous soucier depuis un an, au lieu de chercher à reconduire une mesure inique.

Pour ce qui est de rencontrer les métallurgistes, le ministre du Commerce international et moi devons nous rendre samedi après-midi à Labrador City pour assister à une réunion avec les représentants des syndicats et des entreprises. Nous nous occupons de nos gens, madame le Président.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**LES FINANCES****LE DISCOURS DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE À LONDON (ONT.)**

**L'hon. John Wise (Elgin):** Madame le Président, nous savons que le ministre de l'Agriculture rôdait encore dans le sud-ouest de l'Ontario au début de la semaine. J'adresse ma question au ministre des Finances parce que le ministre de l'Agriculture était à London plus tôt cette semaine pour s'entretenir avec le Canadian Farm Survival Association. Il a encouragé ce groupement à faire des instances pour inciter le gouvernement à imposer un moratoire sur les faillites et les saisies d'exploitations agricoles. Le ministre songe-t-il à prendre des dispositions à ce sujet? Le ministre de l'Agriculture parlait-il au nom du gouvernement à London au début de la semaine?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, quand le ministre de l'Agriculture présentera les instances dont il est question, je les examinerai. Toutefois, d'après le ministre, ce qu'on nous rapporte ici ne concorde pas exactement avec ce qu'il a dit.

**LA MESURE LÉGISLATIVE CONCERNANT LE CRÉDIT AGRICOLE**

**L'hon. John Wise (Elgin):** Madame le Président, il doit y avoir un malentendu car en réponse aux questions qu'on lui a posées ce matin au comité permanent de l'agriculture, le ministre a semblé reconnaître avoir fait cette observation. Eh bien, madame le Président, nous devons vérifier le compte rendu! Par ailleurs, une seconde déclaration comporte encore d'autres affirmations qui exigent des précisions. Cette fois-ci, le ministre donne à entendre que le gouvernement entrevoit la possibilité de ranimer la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers. Manifestement, et le ministre le sait fort bien, cela susciterait de nouveaux problèmes compte tenu des difficultés financières avec lesquelles les agriculteurs se trouvent aux prises en ce moment. Le ministre de l'Agriculture parlait-il

alors au nom du gouvernement ou ne savait-il pas trop ce qu'il disait, comme d'habitude?

**Des voix:** Règlement!

**M. Beatty:** Qu'on ramène le taureau dans l'enclos.

**M. Whelan:** C'est de l'autre côté de la Chambre aujourd'hui.

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, quand la politique sera annoncée à cet égard, je me ferai un plaisir de la communiquer au député.

\* \* \*

**LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL****LES RÉPERCUSSIONS SUR LE PROJET ALSANDS**

**M. Jack Shields (Athabasca):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le projet Alsands est menacé à cause d'une politique énergétique nationale très peu judicieuse. Nous savons tous que l'impact économique du projet est de l'ordre de 450 milliards de dollars dans tout le Canada et cela, pendant toute la durée de celui-ci. Le ministre n'est pas sans savoir que l'Ontario recevrait ainsi 81.8 milliards de dollars, et le Québec, de 13 à 14 milliards de dollars. Quand le ministre se décidera-t-il à apporter les modifications qui s'imposent à cette politique afin que le projet Alsands aille de l'avant, de même que tous les autres projets qui sont nécessaires si nous voulons atteindre notre autosuffisance énergétique?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** D'abord et avant tout, madame le Président, en réponse à la question posée plus tôt par le député de York-Sunbury, je tiens à ajouter que j'ai soulevé la question du gazoduc à plusieurs reprises avec mes collègues des Maritimes. Je les prie depuis deux ans de prendre les mesures nécessaires pour nommer des distributeurs, de veiller à ce qu'ils se montrent intéressés et fassent preuve d'initiative à cet égard. Je me réjouis de constater qu'ils se sont enfin décidés. Je les invite aussi à m'aider . . .

**Mme le Président:** A l'ordre, je vous prie. Je crois que c'est le député d'Athabaska qui a posé une question.

**M. Lalonde:** Excusez-moi, madame le Président. Cela m'a plutôt semblé un discours qu'une question. Je dirai au député que les gouvernements albertain et canadien et les sociétés privés qui font toujours partie du consortium s'efforcent vraiment de relancer ce projet.

**ON DEMANDE AU MINISTRE DE MODIFIER SA POLITIQUE**

**M. Jack Shields (Athabasca):** Madame le Président, depuis que le ministre a mis en œuvre la politique énergétique nationale, la prospection pétrolière a diminué au Canada, le projet Alsands est compromis, l'usine de Cold Lake fonctionne au ralenti ou plus du tout, la production du pétrole et du gaz a chuté, 2,000 puits de moins ont été forés au Canada cette année que l'année dernière, les dépenses consacrées à la prospection diminuent et l'expansion de Syncrude a été annulée.